



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-133829>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 24-133829

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-84771

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 27/11/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Société Publique Locale "Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise" - SPLAAD

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 51402185600018

Ville : Dijon cedex

Code postal : 21074

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 21

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : ECOPOLE VALMY (DIJON) - MARCHE ALLOTI DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DEFINITIF DE L'ACCES AU PARKING VALADON ET DE LA VENELLE N°1 (2 lots)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Lot 1 : Terrassements et VRD Lot 2 : Espaces verts - Mobilier urbain - Passerelle Tranche ferme / Tranche optionnelle : Le lot 1 « Terrassement et VRD » comporte une tranche ferme et deux tranches optionnelles: Tranche Ferme : Réalisation des Terrassements et VRD Tranche Optionnelle 1 : Eclairage de la voie de service par des bornes autonomes Tranche Optionnelle 2 : Eclairage de la voie de service par des luminaires filaires Le lot 2 « Espaces verts - Mobilier urbain - Passerelle » comporte une tranche ferme uniquement. Procédures de passation : Conformément à l'article R. 2123-1, 1° du Code de la commande publique, le marché est passé par procédure adaptée. Clauses d'insertion obligatoires : La SPLAAD dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique du 1er avril 2019 relative aux marchés publics en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Variantes / PSE : sans objet

Critères d'attribution : Pour l'ensemble des lots : Critère Prix des prestations : 40% Critère Valeur technique : 60%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

LOT 1 : Marché notifié le 5 novembre 2024 à l'entreprise SAS EIFFAGE ROUTE CENTRE EST (3 rue Jean Monnet - CS 30040 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR - 21806 QUETIGNY CEDEX) pour un montant de 418 056,87 euro(s) HT (tranche ferme) + 11 676,03 euro(s) HT (Tranche optionnelle 1) + 13 503,22 euro(s) HT (Tranche optionnelle 2) LOT 2 : Marché notifié le 5 novembre 2024 à l'entreprise DUC ET PRENEUF BOURGOGNE (ZAC de Beauregard - 430 rue du Fortin - 21600 LONGVIC) pour un montant de 299 658,10 euro(s) HT. Durée prévisionnelle du marché (pour l'ensemble des lots) : 7 mois compris période de préparation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/11/2024